

SÉCURITÉ FINANCIÈRE À LA RETRAITE

Travailler plus longtemps pour soulager la Régie des rentes

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est pour discuter de sécurité financière à la retraite qu'Alban D'Amours, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins de 2000 à 2008, a accepté de participer, hier, au dîner-conférence organisé par Centraide Estrie. L'événement avait pour objectif de sensibiliser les gens aux défis financiers qui les attendent dans un contexte de vieillissement de la population et prolongement de l'espérance de vie.

« Je compare le système de retraite des Québécois à une maison à trois étages. Le premier étage est constitué des régimes universels du gouvernement fédéral. Le deuxième étage est constitué du régime des rentes du Québec obligatoire pour tous les travailleurs. Et le troisième étage est celui des régimes complémentaires de retraite comprenant les régimes collectifs des travailleurs, l'épargne personnelle comme les REER et tous les autres modes d'accumulation de capital. Ces trois étages représentent la sécurité



IMACOM, MAXIME PICARD

Alban d'Amours (à droite), président du comité d'experts sur les régimes complémentaires de retraite, a livré une conférence sur la sécurité financière à la retraite à l'invitation de Centraide Estrie. Le conférencier pose en compagnie de Robert Messier, président du conseil d'administration de Centraide Estrie et de Claude Forgues, directeur général de l'organisme.

financière à la retraite », explique M. D'Amours qui préside le comité d'experts mandatés par le gouvernement provincial pour réfléchir

sur l'avenir du système de retraite au Québec et assurer sa pérennité.

Le premier étage de la maison couvre 15 % du revenu

moyen du Québécois fixé à 40 000 \$ en 2009. Le deuxième étage couvre 25 %. « C'est le troisième étage qui nous permet d'atteindre le 60 ou 70 % de revenus des travailleurs nécessaire pour avoir une belle retraite », résume M. D'Amours.

Or les sondages indiquent que seulement 1,8 million de travailleurs au Québec contribuent à un régime de retraite complémentaire sur une population totale de travailleurs de 3,9 millions. « Il n'y a pas assez de gens qui logent au troisième étage », souligne le conférencier.

Parmi ceux qui ont un régime complémentaire, 1,2 million de travailleurs bénéficient d'un régime à prestations déterminées, dont 850 000 sont issus du secteur public. Des gens privilégiés si l'on se fie à M. D'Amours. « Ce sont les meilleurs régimes pour les travailleurs puisque tous les risques sont assumés par l'employeur », rappelle-t-il.

De plus, le conférencier souligne que les Québécois prennent leur retraite, en moyenne, à 59,9 ans alors

que l'âge moyen est de 61,3 en Ontario et 61,6 pour l'ensemble du Canada. « Dans des pays comme le Japon, les gens prennent leur retraite à près de 70 ans. Alors c'est certain que si on prenait notre retraite plus tard, on soulagerait les coûts de financement des régimes, soulagerait la Régie des rentes et on se donnerait de l'oxygène », relate M. D'Amours.

Les gouvernements l'ont compris. Le fédéral, en faisant passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. Le provincial, en bonifiant les rentes de ceux qui travaillent après leur 65^e anniversaire.

« En 1975, les gens prenaient leur retraite à 65 ans et avaient alors une espérance de vie de 13 ans. Tout balançait. Maintenant, les gens prennent leur retraite à 60 ans et ont une espérance de vie de 23 ans. Cette équation ne fonctionne pas », expose M. D'Amours qui encourage le prolongement de la vie professionnelle dans le contexte actuel. Surtout en prenant en considération que d'ici 2036, 26 % de la population devrait avoir 65 ans et plus.

Épargnez-vous des soucis



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

L'hiver n'est pas parti pour être trop enneigé. Soyez assuré par contre qu'un rapport fera bouler de neige avant l'arrivée du printemps, celui du comité d'experts s'étant penché sur le redressement des caisses de retraite sous la coordination de l'ancien président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours.

Ce dernier a prononcé une conférence sur le sujet devant un auditoire modeste d'une trentaine de personnes hier midi à l'Université de Sherbrooke. Le genre de conférence qui aurait dû être filmée par le Canal Vox, puis rouler en boucle au petit écran durant tout le mois de février, jusqu'au dernier jour pour cotiser à nos REER.

Au Québec, la sécurité financière est loin des préoccupations. Le traumatisme

causé par une télésérie ayant simulé un carnage dans une école, ça par exemple!

Surtout qu'une autre fusillade en milieu scolaire vient de se produire à Atlanta. Rien pour dissiper la peur.

C'est le bout de l'histoire qui m'échappe. La peur des armes produit chaque fois un effet de contagion immédiat alors que la sirène des caisses de retraite hurle à la grandeur de l'Amérique du Nord, même de l'Occident, et ici, cela fait à peine sourciller le citoyen de la rue.

Remettre à flots les 1300 caisses de retraite privées, qui sont complémentaires aux régimes publics, coûterait la bagatelle de 37 milliards \$. Pratiquement l'équivalent du budget d'une année complète de la santé au Québec.

À cette dette privée

s'ajoutent celles du gouvernement provincial, des universités québécoises et des municipalités.

« La situation est intenable et on ne peut plus miser que sur des embellies pour régler le problème. Même si le redressement observé au cours de la dernière année devait permettre de passer de 75 à 80 % d'insolvabilité, vous restez encore la tête profondément sous l'eau », a décrit M. D'Amours.

Tout n'est pas si sombre, toutefois, pour les Québécois, y compris pour celles et ceux ne comptant que sur les régimes universels publics (pension de vieillesse du fédéral et Régie des rentes du Québec).

« Nous avons fait le tour de la planète pour constater qu'en 2009, ces deux régimes procuraient 47 pour cent du revenu moyen au Québec alors que la moyenne dans les pays du G-7 est à 43,4 pour cent. C'est donc dire que pour le revenu de base, notre système de retraite est plus généreux que partout ailleurs au monde », a également relevé le conférencier.

« Je suis tout jeune, dans la trentaine, et moi je n'y

crois plus. Ni aux régimes publics ni aux régimes privés. Je pile dans mes REER, car j'ai l'impression que les caisses seront vides quand viendra mon tour d'en profiter. Ai-je raison d'être aussi fataliste? » a questionné Étienne Beaulieu.

« Ce ne sera pas gratuit, et il n'y aura pas de magie »

« Non. Moi, je ne suis pas fataliste, je suis réaliste. Il faut envisager le futur d'une autre façon. Ainsi, nous pourrions assurer la pérennité de nos régimes et offrir à nos jeunes des conditions de sécurité financière à la retraite. Les promesses que nous allons vous faire, il faut que nous soyons capables de les remplir. Nous avons travaillé sur un horizon de 40-50 ans et l'équité intergénérationnelle a été fondamentale pour nous ».

Mais, cette promesse à long terme aura un prix.

« Je ne vous dévoilerai pas nos recommandations, mais je vous en dis assez long

pour vous préparer l'esprit à accueillir notre rapport. Ce ne sera pas gratuit, et il n'y aura pas de magie. Il faut revenir à l'objectif où la sécurité financière primait sur le rendement de manière à rendre cette sécurité plus solide à la retraite. Il faut revenir à la réalité, à l'épargne », de conclure Alban D'Amours.

Un ancien banquier qui m'incite à épargner plus qu'à consommer?

Voici ce que Desjardins suggère à ses clients intéressés par l'Option Multiprojets, qui libère une marge de manœuvre financière sur le pouvoir d'emprunt hypothécaire pour: « acheter une auto, payer vos frais de scolarité, vous offrir des vacances, cotiser à votre REER ou maximiser vos cotisations REER avec les droits inutilisés ». Dans les banques, c'est pareil.

J'en déduis que la toute première recommandation de M. D'Amours et de ses experts sera d'inviter les institutions financières à vendre un peu plus de réalisme et un peu moins de rêve à leurs clients...

Je suis d'accord. C'est une bonne approche pour s'épargner des soucis.